

En mars 1974, le gouvernement de la Saskatchewan annonçait ses intentions d'adopter une loi établissant deux universités autonomes et une Commission des universités de la Saskatchewan. Le ministre de l'Éducation permanente a précisé que cette nouvelle structure s'appuierait sur les recommandations de la Commission royale.

En 1972, un comité consultatif recommandait la création de collèges communautaires, et les projets sont actuellement en marche. Entretiens, il existe trois instituts de technologie et un collège dirigé par des autorités religieuses.

Alberta: La Commission des universités, établie en 1965, et la Commission des collèges ont cessé de fonctionner en 1973. Le ministre des Études supérieures a remplacé les deux commissions et, pour la première fois, a annoncé l'octroi de subventions de fonctionnement aux universités pour une période de trois ans.

La quatrième université de la province, Athabasca, a été fondée en 1971. Cependant, une baisse du nombre d'inscriptions a interrompu les projets d'ordre matériel. L'organisation scolaire, qui s'écarte des modèles traditionnels au point d'offrir des programmes d'animation communautaire semblables à ceux de l'université libre de Grande-Bretagne doit être mise à l'essai lorsque la conjoncture justifiera la création d'une autre université. Athabasca se limitera à des programmes de premier cycle; elle vise au groupement de collèges de façon à favoriser une interaction étroite entre les étudiants et les professeurs et les petits groupements sociaux.

La Commission de planification de l'enseignement de 1969 en Alberta avait pour mission d'étudier le profil de l'enseignement dans la province, de la maternelle aux études supérieures. En 1972, la Commission appuya fortement la conception de l'Université Athabasca et suggéra qu'elle devienne l'Académie de l'Alberta tel que projeté. L'Académie serait reliée à des centres de radiodiffusion et à des centres d'apprentissage communautaire qui offriraient des cours de base au niveau postsecondaire avec possibilité de transfert. Le rapport indiquait également que les périodes d'enseignement proprement dit alterneraient avec des périodes de travail durant toute la vie du sujet, et que les droits de scolarité augmenteraient parallèlement à une augmentation des subventions.

Il y a en Alberta huit collèges communautaires, deux instituts de technologie et trois collèges professionnels et d'agriculture.

Colombie-Britannique: En 1973, le gouvernement provincial a nommé un commissaire de l'éducation chargé d'étudier tous les aspects et tous les niveaux de l'éducation dans la province, et de recommander